

MAIRIE DE DOISSAT 24170

CONSEIL MUNICIPAL Compte Rendu de la Séance du 6 Mars 2021

Ouverture de la séance à 17h00

Présents : Michel DUMAS, Jean-Marie GILET, Bruno LALLIER, Francis RINGENBACH, Robert DAURIAT, Claudine PISKO, Michael BOULARD, Alain WINGDICH, Stéphane LACOSTE.

Absent :

Procuration : aucune

M. Stéphane LACOSTE est nommé secrétaire de séance

Une minute de silence a été observée en hommage à notre maire Christian BOISSY.

ORDRE DU JOUR

1- Approbation du Compte rendu du conseil municipal du 28 Novembre 2020

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé à l'unanimité.

2- Délibération prorogation adhésion pôle santé et sécurité du travail

Délibération votée à l'unanimité

3- Délibération encaissement chèque Orange

Le montant du chèque reçu de la part d'Orange est de 2.24€.
Le conseil accepte à l'unanimité l'encaissement de ce chèque

4- Délibération SDE24 pour l'adhésion au groupement d'achat

La commune étant déjà adhérente depuis 2018, cette délibération demandée par erreur par le SDE24 a été finalement remplacée par un acte de candidature pour les négociations tarifaires sur la période 2024-2026 auquel nous répondrons par l'affirmatif.

5- Délibération convention fourrière

En application du code rural, la commune doit obligatoirement disposer d'une fourrière communale ou d'une convention avec un service de fourrière délégué à la SPA de Bergerac.
Le coût est de 0.85€ par habitant.
1 voix Contre 8 voix Pour

6- Convocation de la commission de contrôle des listes électorales

En vue des prochaines élections municipales complémentaires, la commission de contrôle des listes électorales doit être convoquée entre le 17 et le 20 Mars 2021.

Mrs BOULARD Michael, PRUNIS Christian et LACOMBE Alain, membres titulaires, seront convoqués le 20 Mars 2021 à 17h00.

MAIRIE DE DOISSAT

24170

7- Convocation de la commission des impôts directs (CCID)

La commission des impôts directs (CCID) doit être convoquée au plus tard le 6 Avril 2021.
Les commissaires de cette commission seront convoqués le samedi 27 Mars à 16h00.

8- Divers

- Deux camions ambulants (Épicerie et Fromager) font une tournée en convoi (Le Bourg, Babirot, Dieudet) sur la commune le mercredi matin.
- Mise en place d'une application d'information communale « PanneauPocket ».
- École de Saint-Pompon (SMVS), vote des nouveaux statuts par le Conseil Communautaire de la CCVDFB dont nous sommes les délégués auprès du SMVS Saint Pompon.
Confirmation du maintien des classes actuelles pour 2022.
- Mise en place au Bourg près des boîtes aux lettres du boîtier chauffant du défibrillateur le 05/03/2021. Déclaration en ligne, mise en place de la signalétique et du défibrillateur dans les prochains jours.
- Installation d'un nouveau projecteur équipé d'un détecteur à l'entrée des logements de la Mairie.
- Le SDE24 propose de délibérer sur une motion contre le projet « Hercule » d'EDF. Après un tour de tables, le Conseil ne désire pas prendre position, ce projet complexe et désormais très politisé étant déjà largement débattu sur la place publique.
- Explications du refus du passage de la Grappe de Cyrano : Vu le tracé de la course, et le nombre important de participants (600 motos cross), les dégâts occasionnés seront trop importants et la remise en état des chemins très coûteuse.
- Borne incendie au lieu-dit Le Coustalier
Cette borne doit être réceptionnée par le SDIS pour être déclarée opérationnelle, le procès-verbal de réception de SOGEDO a été reçu le 05/03/2021. Il sera transmis au SDIS.
- Réunion Voirie avec Mr J. LECORRE (Président de la commission voirie de la CCVDFB) avec les adjoints
 - Un point a été réalisé sur les besoins de la commune en termes de voirie et des services techniques de la CCVDFB pour les années à venir.
 - Point sur les travaux goudronnage réalisés en 2020 par le prestataire du marché qui arrive à terme.
 - Budget communal pour le goudronnage envisagé : 20 000€/an
 - Point sur les axes principaux devant rester communautaires. La CCVDFB envisage une répartition différente entre voirie communale et voirie communautaire. Actuellement, la voirie communale représente environ 20% du réseau total des communes de la CCVDFB mais il est envisagé que celui-ci rétrocède une partie du réseau aux communes pour 2022.
 - Projet de réalisation d'une piste forestière Ruffel-La Bacresse au travers de la compétence de la CCVDFB.

MAIRIE DE DOISSAT

24170

- SMD3 : La mairie n'a jamais transmis et ne transmettra pas les données personnelles des habitants et/ou des entreprises locales au SMD3 qui les réclamait.
- Commission Tourisme (CCVDFB) du 4/03/2021 Stéphane LACOSTE
 - Pour l'année 2021 les locations saisonnières classées seront soumises à la taxe de séjour au forfait. Les non-classées seront soumises à la taxe de séjour proportionnelle. Les plateformes de location ne doivent pas prélever de taxe de séjour pour les locations classées et donc au forfait. Si c'est le cas, garder les preuves des sommes prélevées et les faire parvenir à la CCVDFB.
 - Le montant des taxes de séjour perçu par la CCVDFB a relativement baissé, dû à la crise sanitaire (-32% de nuitées en 2020 par rapport à 2019) et au mauvais prélèvement des plateformes.
 - La CCVDFB envisage d'embaucher une personne afin de contrôler toutes les locations non-déclarées.
 - Une délibération devra être prise avant le 1^{er} Juillet 2021 pour voter le mode de prélèvement de la taxe de séjour pour 2022. L'abandon du forfait se dessine et le retour au réel est préféré.
- Commission Communication (CCVDFB) du 18/02/2021 Bruno LALLIER
 - La CCVDFB doit mettre en place une réunion d'information auprès des secrétaires de Mairie afin de mieux faire connaître leurs services et compétences.
 - La demande d'une adresse mail générique pour les mairies est envisagée.
 - Le nom de la Communauté de Communes Forêt de Bessède et Vallée de Dordogne (CCVDFB) pourrait changer pour un nom plus simple à promouvoir.
- Commission Sociale (CCVDFB) du 26/02/2021 Bruno LALLIER
 - Avec le CIAS et des assistantes sociales, la commission étudie des dossiers de demande d'aides. Après l'étude détaillée des dossiers, un calcul permet d'en déduire un reste à vivre en euros. Si ce montant est inférieur à un certain palier des aides sont mises en place sous diverses formes (Colis alimentaires, bouteille de gaz, bon d'essence, ou financières)
- Bureau Communautaire (CCVDFB) du 25/02/2021 Bruno LALLIER
 - Intervention de la cheffe d'escadron de Sarlat, Hélène MARTY.
Bilan d'activité du territoire de la CCVDFB avec une baisse sensible de la délinquance sauf les escroqueries sur Internet et la consommation de stupéfiants. Ils sont de plus en plus informatisés avec géolocalisation des véhicules et des gendarmes ce qui permettra de mieux répartir les moyens d'intervention.
Deux projets sont mis en place au niveau départemental : Le dispositif de consultation et d'amélioration du service (DCAS) et le dispositif de gestion des événements.
 - Présentation d'une étude de rapprochement entre 3 structures sociales comprenant le CIAS, une association et une privée.
 - Projet E-BOO : trouver des surfaces qui pourraient être équipées pour accueillir de nuit l'hélicoptère du SAMU
 - Réunion prévue le 12 mars avec la DDT
 - Présentation d'un audit de la collectivité, analyse des finances
 - Petites villes de demain : la convention sera signée prochainement et donnera de nouveaux moyens de développement au territoire.
 - Appel à projets pour des formations pour les élus sur la transition écologique
 - Fourrière communautaire à étudier ?

MAIRIE DE DOISSAT

24170

- Tourisme (voir rapport plus haut sur la commission tourisme)
 - PLUI : Recensement des bâtiments agricoles susceptibles de changer d'affectation
 - Véloroute
- Réunion Cantonale du Conseil Départemental du 02/03/2021 Bruno LALLIER
- Présence de Germinal PEIRO, Brigitte PISTOLOZZI et de nombreux cadres techniques.
 - 1^{ère} partie consacrée au déploiement de la fibre optique et communications mobiles. Présentation très détaillée.
La phase 1 de montée en puissance du débit des lignes classiques ADSL est terminée. Normalement toutes ces lignes ADSL ont désormais un débit suffisant pour une utilisation domestique.
Les travaux de l'installation de la fibre sont en avance d'environ un an. Sur et au nord de la Dordogne, les communes devraient être raccordées fin 2021. Au sud de la Dordogne, les travaux ne vont vraiment commencer qu'en 2022 pour se finir avant 2025 ou 2024.
De nombreux pylônes pour le mobile vont être ajoutés dans les mois prochains pour une couverture vraiment stable et forte partout.
 - 2^{ème} partie consacrée aux budgets et subventions départementaux. Exemples de demande et surtout encore un peu de budget disponibles pour demander des subventions avant les élections départementales de juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.
Le prochain conseil est prévu le 27 mars à 17h00.